DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
CANTON de BARENTIN

MAIRIE
SAINTE MARGUERITE-SUR-DUCLAIR

76480

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité – Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.121-10 du Code des Communes)

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le LUNDI 16 NOVEMBRE 2026 à 20 heures 30 à la MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2026
- Renouvellement de la convention avec la SEMVIT, relative à la gestion en flux des réservations de logements sociaux
- Délibération relative à l'adhésion au contrat d'assurance statutaire 2027-2030 du Centre de gestion de la Seine Maritime
- Projet de délibération autorisant le remplacement de personnel permanent en cas d'absence
- Demande de subvention pour la classe découverte à Argeuil des CP
- Demande de subvention pour le séjour en Baie de Somme des classes de CE1 et CE2
- Demandes de subventions exceptionnelles du Comité des Fêtes et du Collectif JPG des Lundis Récréatifs
- Tarification des locations et prestations communales à compter du 01/01/2027
- Projet de délibération relative à l'ouverture des crédits d'investissements avant le vote du budget 2027
- Délibération portant dénomination de la salle multisports route de Yainville
- Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2025
- Informations et questions diverses

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

En Mairie, le 06 novembre 2026
La Maire,
Astrid LAMOTTE

MAIRIE de SAINTE-MARGUERITE SUR DUCLAIR (S.-Mme)

TÉLÉPHONE MAIRIE SAINTE MARGUERITE-SUR-DUCLAIR : 02 35 37 52 13 - TÉLÉCOPIE : 02 35 37 81 01
COURRIEL : mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr